

(19)



Europäisches Patentamt  
European Patent Office  
Office européen des brevets



(11)

EP 0 796 583 A1

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(43) Date de publication:  
24.09.1997 Bulletin 1997/39

(51) Int Cl. 6: A47H 1/02

(21) Numéro de dépôt: 97400552.2

(22) Date de dépôt: 13.03.1997

(84) Etats contractants désignés:  
BE DE ES GB IT NL PT

• Colmez, Thierry  
93130 Noisy Le Sec (FR)

(30) Priorité: 18.03.1996 FR 9603333

(74) Mandataire: Lhuillier, René et al  
Cabinet Lepeudry,  
52, avenue Daumesnil  
75012 Paris (FR)

(71) Demandeur: RIDORAIL Société Anonyme  
10190 Estissac (FR)

(72) Inventeurs:  
• Ferlotti, Jean-Luc  
93100 Montreuil (FR)

(54) Accessoires déplaçables et immobilisables pour tringles à rideaux

(57) Les accessoires sous forme de bagues décoratives (6) de formes diverses sont positionnés sur la tringle (1) entre un embout (4) et les anneaux de suspension (2). Ils sont équipés intérieurement d'au moins

une bague intermédiaire (7) disposant d'ailettes (8) ou de picots (9), orientés en direction du centre, qui exercent un effort de retenue et d'immobilisation sur la tringle (1).

Application aux tringles à rideaux à barres.

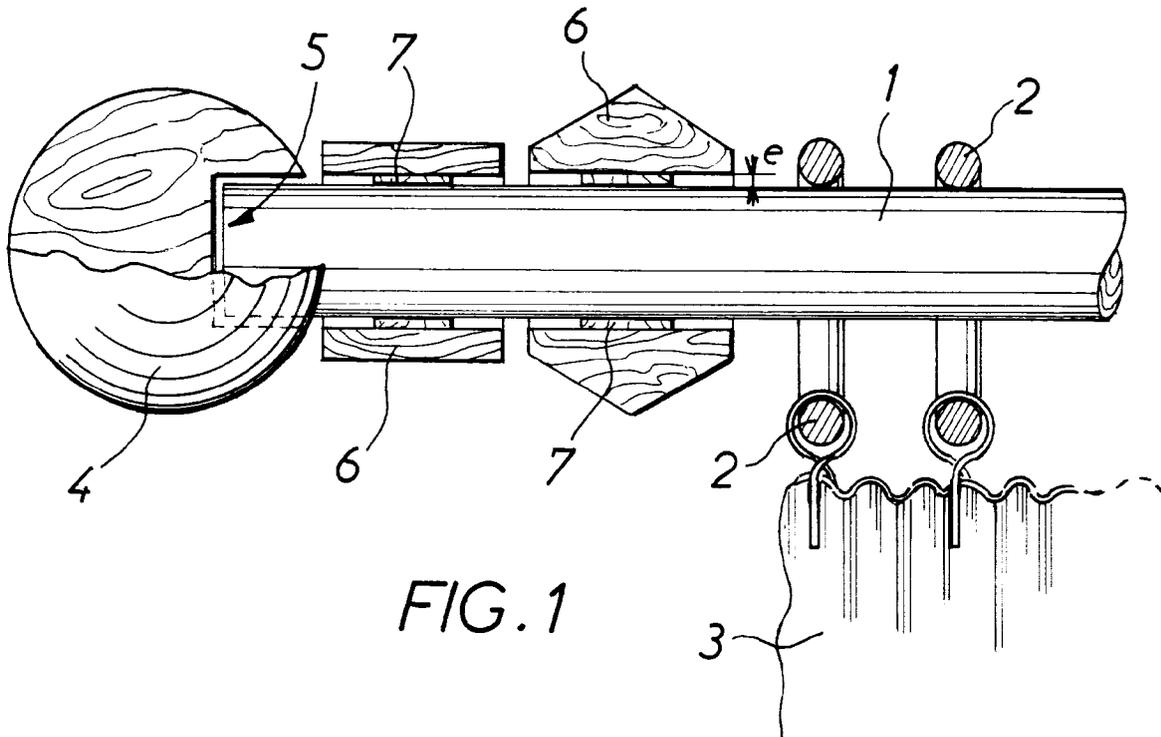


FIG. 1

EP 0 796 583 A1

## Description

L'invention se rapporte aux tringles à rideaux et concerne plus précisément des accessoires pouvant être déplacés et immobilisés sur lesdites tringles.

Les tringles à rideaux traditionnelles c'est à dire constituées généralement par des barres de section circulaire, réalisées en toute matière, mais préférentiellement en bois, servent à supporter des curseurs ou des anneaux qui eux-mêmes soutiennent les rideaux. Ces curseurs et anneaux glissent librement sur la tringle et pour cela le diamètre de leur ouverture est sensiblement plus important que celui de la tringle. Pour améliorer l'esthétique de la tringle il est bien connu de coiffer chacune de ses extrémités d'un embout qui se présente souvent comme une simple sphère de même nature et teinte que la barre. L'embout est habituellement creusé d'un puits grâce auquel il s'emmanche sur l'extrémité de la tringle. Un dispositif de blocage, parfois constitué d'une simple vis permet l'immobilisation de l'embout.

Ce dernier a aussi pour fonction de faire butée pour les anneaux déplaçables et d'éviter qu'ils n'échappent de la tringle notamment lors de la manoeuvre d'ouverture du rideau.

Ainsi équipée, une tringle à rideaux classique ne présente pas toujours un aspect agréable à l'oeil. A moins de la prévoir en matériau plus noble avec des embouts plus travaillés et décoratifs, ce qui est plus coûteux, il est difficile d'améliorer l'aspect d'une simple tringle standard sur laquelle sont montés des anneaux et des embouts ordinaires.

La Demanderesse s'est attachée à rechercher une solution à ce problème et a imaginé un système d'accessoires facilement déplaçables sur une tringle mais aussi immobilisables à l'emplacement choisi, le système représentant une originalité esthétique et technique.

Un objet principal de la présente invention consiste en des accessoires déplaçables et immobilisables pour tringle à rideaux constituée d'une barre sur laquelle sont engagés des curseurs ou anneaux déplaçables soutenant les rideaux, les accessoires de formes diverses étant positionnés sur la tringle entre son extrémité et les anneaux de suspension, et étant équipés intérieurement d'au moins une bague intermédiaire disposant de moyens exerçant un effort de retenue et d'immobilisation sur la tringle.

Les accessoires en question sont constitués de bagues décoratives de formes diverses destinées à s'intercaler sur la tringle entre un embout d'extrémité et les anneaux de suspension, ou encore ils sont constitués par les embouts eux-mêmes, rapportés sur les extrémités de la tringle, ou encore par les supports de la barre constituant la tringle.

Les moyens de retenue et d'immobilisation de ces accessoires sont avantageusement constitués d'aillettes ou de picots équipant la face interne de la bague intermédiaire et orientés en direction du centre.

D'autres caractéristiques et avantages de l'inven-

tion ressortiront de la description qui va suivre d'exemples de réalisation faisant référence aux dessins annexés qui représentent.

Figure 1 une vue générale en coupe d'une tringle à rideaux munie de bagues décoratives.

Figure 2 une vue en coupe à plus grande échelle d'une bague décorative.

On a représenté à la figure 1 une tringle à rideaux 1 équipée d'une pluralité d'anneaux de suspension 2 pour un rideau 3. Un embout 4 est rapporté sur l'extrémité 5 de la barre qui constitue la tringle.

Préalablement à la mise en place de l'embout, ont été engagées sur la tringle des bagues décoratives 6 dont on n'a représenté que deux variantes sur la figure. Ainsi une des bagues 6 se présente comme un manchon cylindrique dont le diamètre intérieur est supérieur au diamètre extérieur de la tringle. L'autre bague 6 représentée a un profil extérieur biconique, mais sa partie interne est cylindrique avec un diamètre intérieur également supérieur au diamètre extérieur de la tringle. Bien entendu les bagues 6 peuvent avoir des formes extérieures diverses et différentes de celles représentées; en outre on les place en nombre variable, selon le choix de l'utilisateur, entre les anneaux 2 et l'embout 4.

L'espace e ménagé entre la paroi cylindrique interne de chaque bague décorative 6 et la face externe de la tringle sert de logement à une bague intermédiaire 7 d'épaisseur mince qui s'intercale dans cet espace e entre la barre et la bague décorative. Cette bague intermédiaire 7 est équipée sur sa face interne d'aillettes 8 ou de picots 9 orientés en direction du centre comme on le voit plus clairement sur la figure 2. Par contre la face externe de la bague intermédiaire 7 est collée contre la paroi cylindrique interne de la bague décorative 6. La bague intermédiaire peut aussi être réalisée comme une bande autocollante.

Quand on emmanche une bague décorative ainsi équipée sur une tringle, les ailettes 8 ou les picots 9, dont les extrémités sont débordantes vers l'intérieur par rapport au diamètre de la tringle, se déforment et s'ajustent au diamètre de la barre et exercent ainsi un effort de retenue et d'immobilisation de la bague décorative. Bien entendu cet effort d'immobilisation, n'empêche pas le coulissement de la bague décorative sur la tringle par un léger effort de l'utilisateur, qui souhaiterait déplacer ou remplacer une bague.

On dispose ainsi, en plus des embouts 4 d'extrémité, d'une pluralité de bagues décoratives 6, de formes diverses, qui peuvent glisser et être immobilisées à n'importe quel endroit de la tringle à rideaux. Un empilage de ces bagues permet de créer, au gré de l'utilisateur, différents aspects de terminaisons décoratives.

Quant au système d'immobilisation des bagues, il est évidemment très simple à utiliser.

En variante de réalisation non représentée, la bague intermédiaire 7 pourrait être réalisée en élastomère ou matière analogue qui serait compressible et moulée à un diamètre légèrement inférieur à celui de la barre.

Les accessoires ont été décrits précédemment en référence aux bagues décoratives 6. On peut aussi considérer dans ces accessoires les embouts 4 rapportés sur les extrémités 5 de la barre. Au lieu d'être emmanchés et fixés de façon classique, ces embouts pourraient être équipés d'une bague intermédiaire 7 identique à celle des bagues décoratives.

On peut aussi prévoir que les supports (non représentés) de la tringle 1, grâce auxquels celle-ci est fixée au mur, et qui sont habituellement réalisés comme des manchons sur lesquels est fixée une tige support, sont également munis d'une bague intermédiaire d'immobilisation.

La bague en question peut être placée autour de la tige solidaire de la tringle et s'engager dans une ouverture intérieure d'un élément femelle fixé au mur, ou encore à l'intérieur d'un manchon destiné à se raccorder à un support quelconque ou d'un embout spécial pour barre creuse.

5

10

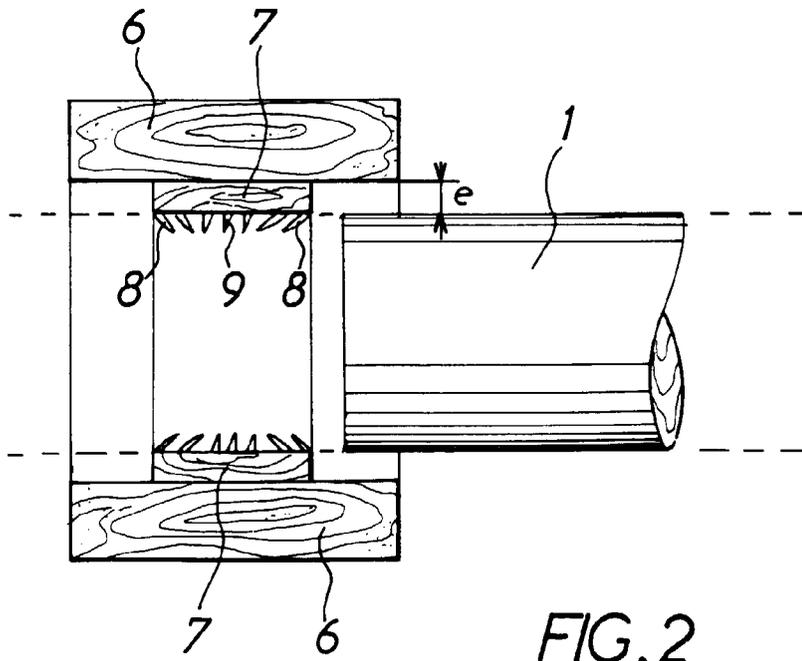
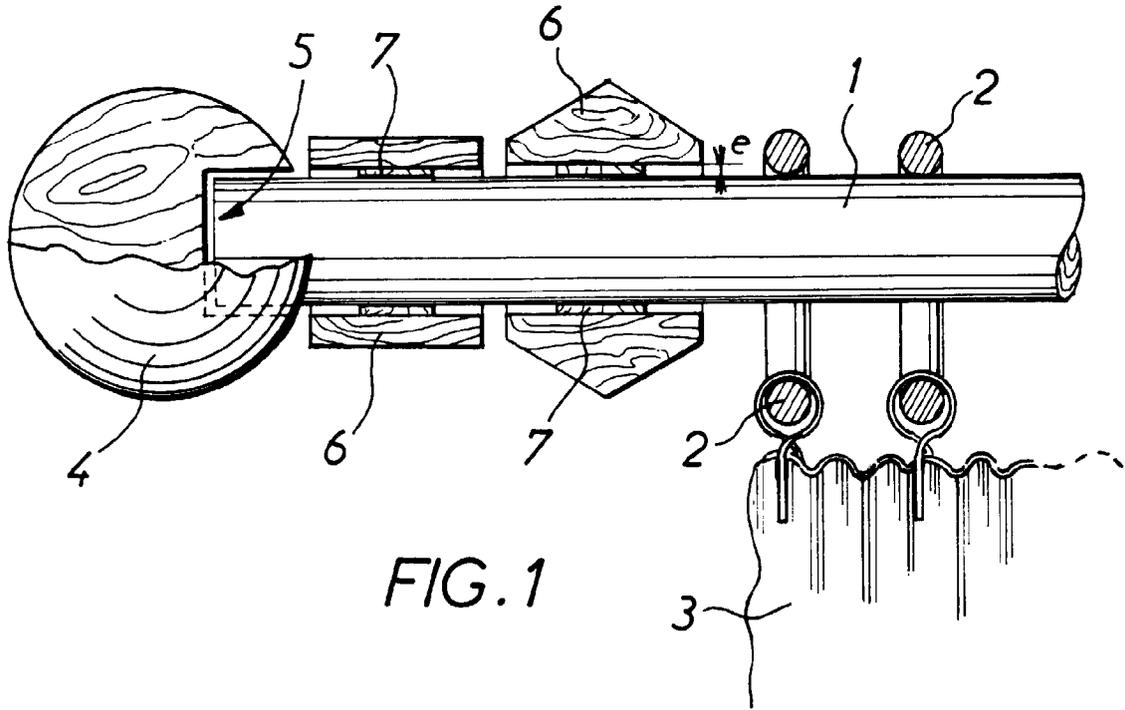
15

20

6. Accessoires pour tringles à rideaux selon l'une quelconque des revendications 1 à 4 caractérisés en ce que les moyens de retenue et d'immobilisation des accessoires sont constitués par la bague intermédiaire (7) elle-même, réalisée en matériau compressible, du genre élastomère.

### Revendications

1. Accessoires déplaçables et immobilisables pour tringle à rideaux constituée d'une barre sur laquelle sont engagés des curseurs ou anneaux déplaçables soutenant les rideaux, caractérisés en ce que lesdits accessoires (4,6) de formes diverses sont positionnés sur la tringle (1) entre son extrémité (5) et les anneaux de suspension (2) et en ce qu'ils sont équipés intérieurement d'au moins une bague intermédiaire (7) disposant de moyens (8,9) exerçant un effort de retenue et d'immobilisation sur la tringle. 25 30
2. Accessoires pour tringles à rideaux selon la revendication 1 caractérisés en ce qu'ils sont constitués de bagues décoratives (6) de formes diverses destinées à s'intercaler sur la tringle (1) entre un embout d'extrémité (4) et les anneaux de suspension (2). 35 40
3. Accessoires pour tringles à rideaux selon la revendication 1 caractérisés en ce qu'ils sont constitués par des embouts (4) rapportés sur les extrémités (5) de la tringle (1). 45
4. Accessoires pour tringles à rideaux selon la revendication 1 caractérisés en ce qu'ils sont constitués par des supports de la barre constituant la tringle (1). 50
5. Accessoires pour tringles à rideaux selon l'une quelconque des revendications 1 à 4 caractérisés en ce que les moyens de retenue et d'immobilisation des accessoires sont constitués d'ailettes (8) et/ou de picots (9), équipant la face interne de la bague intermédiaire (7) et orientés en direction du centre. 55





Office européen  
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numero de la demande  
EP 97 40 0552

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int.Cl.6)
Y	FR 2 691 346 A (PROVOST JEAN CLAUDE) 26 Novembre 1993 * page 1, ligne 16 - ligne 23; figure 1 *	1-5	A47H1/02
Y	FR 2 296 392 A (CHENEVEZ MAX) 30 Juillet 1976 * page 3, ligne 30 - ligne 38; figure 4 *	1-5	
A	DE 23 49 325 A (GARDINIA FA) 10 Avril 1975 * page 6, alinéa 4 - page 7, alinéa 1; figure 3 *	1,2,4	
A	GB 202 781 A (J. CUNDY) 20 Septembre 1923 * page 2, ligne 60 - ligne 68; figures 3,4 *	5,6	
A	WO 92 16133 A (CA MA S R L) 1 Octobre 1992		
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int.Cl.6)
			A47H
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche		Date d'achèvement de la recherche	Examineur
LA HAYE		12 Juin 1997	Kriekoukis, S
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire			

EPO FORM 1503 (03.92) (POM/02)